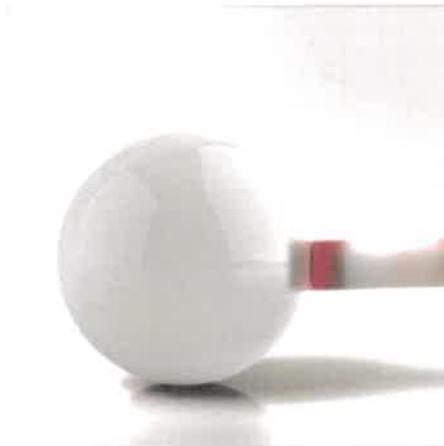


AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



**ASSOCIATION CLARTE
CENTRE LAVALLOIS DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les Représentants des Membres
de l'Association CLARTE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « CLARTE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels, concernant les règles et méthodes comptables et le changement de méthodes comptables. En application du nouveau règlement comptable, les contributions volontaires en nature sont dorénavant comptabilisées.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'Association a comptabilisé, au cours de l'exercice, des subventions de fonctionnement pour un montant de 670 509 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à vérifier les éléments suivants :

- d'une part, que le montant des subventions comptabilisées en recettes de fonctionnement est conforme aux montants indiqués dans les conventions d'attributions,
- d'autre part, que les sommes perçues sont bien relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 25 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE,
Associé

● Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 099	2 949	150	1 650
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 312 003	1 258 697	53 306	34 063
	Autres immobilisations corporelles	45 427	36 131	9 296	12 875
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	51 000	35 700	15 300	51 000	
Créances rattachées à des participations	45 263	31 684	13 579		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	1 456 791	1 365 161	91 631	99 588
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	333 391		333 391	393 781
	Autres créances	38 184		38 184	58 191
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	741 496		741 496	762 075	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	25 689		25 689	27 172
	TOTAL (II)	1 138 760		1 138 760	1 241 219
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 595 551	1 365 161	1 230 391	1 340 807
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS Dons en nature restant à vendre					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					

● Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(1 032 367)	(1 026 228)
	Résultat de l'exercice	(25 875)	(6 140)
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 074 072	2 062 242	
Provisions réglementées			
	Total des fonds associatifs	1 015 829	1 029 875
PROVI- SIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 289	42 188
	Dettes fiscales et sociales	133 468	154 865
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	18 805	113 880	
	Total des dettes	214 561	310 932
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 230 391	1 340 807
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(25 875,23)	(6 139,81)
	(1) Dont à moins d'un an	214 561	310 932
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de résultat

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	474 084	468 507
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	670 509	672 700
	Dons		
	Cotisations	4 700	4 700
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	14	6
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	23 516	3 716
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 172 823	1 149 629
	Achats	4 417	24 144
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	276 845	319 222
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 906	46 835
	Rémunération du personnel	580 498	611 785
	Charges sociales	244 396	256 809
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	32 405	41 660
	Dotations aux provisions		413
	Autres charges	51	19
	Total des charges d'exploitation	1 199 518	1 300 887
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(26 694)	(151 258)
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 817	1 592
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67 384	
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	(65 567)	1 592
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(92 261)	(149 667)
	Produits exceptionnels	22 055	143 955
	Charges exceptionnelles	4 457	476
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 598	143 479
	Impôts sur les sociétés	(48 788)	(48)
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 196 695	1 295 175
	TOTAL DES CHARGES	1 222 571	1 301 315
	EXCEDENT ou DEFICIT	(25 875)	(6 140)
Evaluation des contributions volontaires en nature	PRODUITS	1 020	
	Bénévolat	1 020	
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	1 020	
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	1 020	

● Règles et méthodes comptables

L'association Clarté a appliqué pour la première fois le nouveau règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée de vie prévue :

.. Installations techniques	5 à 10 ans
.. Matériels et outillage	1 à 10 ans
.. Mobiliers, matériels bureau, informatique	3 à 10 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Subventions d'investissements

L'association CLARTE étant fiscalisée à 100 % depuis le 1er Janvier 2013, les subventions d'équipement antérieures définitivement acquises ont été comptabilisées en fonds propres associatifs sans droit de reprise pour un montant de 2 041 864 €.

Le solde des subventions d'investissements et les subventions nouvelles font l'objet d'une reprise au compte de résultat en fonction du rythme des amortissements fiscaux des biens.

Subventions de fonctionnement

Le poste "subventions de fonctionnement" se décompose de la façon suivante :

- 185 000 € LAVAL AGGLOMERATION
- 80 000 € DRRT
- 360 509 € REGION
- 45 000 € ST NAZAIRE AGGLOMERATION

● Règles et méthodes comptables

Créances - Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une provision de 70% a été comptabilisée sur les titres de DISCERN et sur la créances pour un montant total de 67 384 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Le résultat exceptionnel positif figurant au compte de résultat est composé principalement des postes suivants :

- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 885 €
- Quote-part des subventions d'investissements réintégréés	18 170 €
- Charges sur exercices antérieurs	4 457 €

Autres informations

Les rémunérations et avantages en nature des "trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés" versés au titre de l'exercice représentent un montant brut de 181 799 €.

Nouveau règlement

Ce changement de méthode entraîne la comptabilisation de contribution volontaire en nature.

La contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une autre un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- Des contributions en biens ou dons en nature : tout bien meuble remis en pleine propriété à l'entité,
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services.

A ce titre, l'association a bénéficié des contributions suivantes dans le cadre de l'implication des bénévoles à l'animation de la vie associative :

- Personnes concernées : Président, Vices-présidents, trésorier et Secrétaire.
- Objet : participation active à la vie associative selon le calendrier des réunions tenues en présentiel ou en distanciel
- Temps passés selon la durée des réunions, soit 68 heures
- Taux horaire en référence au SMIC brut majoré des charges sociales et fiscales, soit un montant arrondi à 15 €
- Valorisation (temps passés * taux horaires), soit 1020 €

● Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 099					3 099
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 099					3 099
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 349 248		46 184		83 429	1 312 003
Instal., agencement, aménagement divers	2 200					2 200
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 088		385		2 246	43 227
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 396 536		46 569		85 675	1 357 430
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	51 000		45 263			96 263
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	51 000		45 263			96 263
TOTAL	1 450 635		91 831		85 675	1 456 791

● Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 449	1 500	2 949	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 449	1 500	2 949	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 315 185	26 942	83 429	1 258 697
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 286	253		1 539
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	33 128	3 710	2 246	34 592
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 349 598	30 905	85 675	1 294 828	
TOTAL	1 351 047	32 405	85 675	1 297 777	

● Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations		67 384		67 384
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	825		825	
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	825	67 384	825	67 384	
TOTAL GENERAL		825	67 384	825	67 384
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		67 384	825	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

● Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	45 263		45 263
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	333 391	333 391	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	288	288	
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 401	4 401	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	16 701	16 701	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	16 794	16 794	
Charges constatées d'avance	25 689	25 689		
TOTAL DES CREANCES		442 527	397 264	45 263
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 289	62 289		
	Personnel et comptes rattachés	47 124	47 124		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 306	57 306		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 649	26 649		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 390	2 390		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	18 805	18 805			
TOTAL DES DETTES		214 561	214 561		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

• Charges constatées d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Exploitation	25 689	27 172	(1 483)	-5,46
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	25 689	27 172	(1 483)	-5,46

● Produits constatés d'avance

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Exploitation	18 805	113 880	(95 075)	-83,49
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	18 805	113 880	(95 075)	-83,49

● Produits à recevoir

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	48 675	76 789	(28 114)	-36,61
Autres créances	15 617	3 106	12 510	402,72
TOTAL	64 292	79 895	(15 604)	-19,53

● Charges à payer

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 526	35 190	(4 663)	-13,25
Dettes fiscales et sociales	67 201	69 561	(2 359)	-3,39
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	97 728	104 750	(7 023)	-6,70

• Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	2 041 864			2 041 864
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(1 026 228)	(6 140)		(1 032 367)
Résultat de l'exercice	(6 140)	(25 875)	(6 140)	(25 875)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 062 242	30 000	18 170	2 074 072
Provisions réglementées				
TOTAL	3 071 739	(2 015)	12 030	3 057 693

● Engagements

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Départ volontaire à	65 ans

Au 31 Décembre 2020, le montant des engagements sociaux calculés conformément à la Convention Collective Syntec s'élève pour l'ensemble des salariés à la somme de 88 687 € charges sociales comprises.

L'Association CLARTE dispose d'un contrat SWISS LIFE depuis 2015 pour couvrir les dépenses futures liées aux départs en retraite des salariées. La valeur du fonds au 31 Décembre 2020 est de 65 €, contre 7 703 € au 31 Décembre 2019. La somme de 8 387 € a été débloquée sur l'exercice.

● Bilan formation

Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montants (en N)		Montants (en N-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
1. Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	7,25	81,58%	19,65	87,72%
Etat, collect. Territoriales, établissements publics				
Entreprises, via Fongecif, OMA, FAF	1,6375	18,42%		
Particuliers			2,75	12,28%
SOUS-TOTAL 1	8,8875	100,00%	22,4	100,00%
2. Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes				
Etat, collect. Territoriales, établissements publics				
Régions				
Autres collectivités territoriales			2,5	100,00%
SOUS-TOTAL 2	0	0,00%	2,5	100,00%
3. Autres				
Autres organismes de formation				
Autres ressources				
SOUS-TOTAL 3				
TOTAL des ressources	8,8875	0,00%	24,9	0,00%

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers			
	N		N-1	
	en K€	en %	en K€	en %
Diplômantes (1)				
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	8,8875	100,00%	24,9	100,00%
Insertion sociale				
TOTAL	8,8875	100,00%	24,9	100,00%

(1) diplômés nationaux, titres homologues

(2) certificats de branche, certificats d'entreprises, attestations

Conventions de ressources publiques affectées

● Bilan formation

Convention	Montant final	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice